(Nº 65.)

Chambre des Représentants.

Séance du 20 Décembre 1867.

Crédit de 330,000 francs pour les dépenses de la révision des évaluations cadastrales.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs,

La révision des évaluations cadastrales a occasionné une dépense de fr. 1,688,851 91 c'; pour y faire face, divers crédits ont été mis à ma disposition jusqu'à concurrence de 1,400,000 francs, et il reste à liquider une somme de fr. 288,853 43 c'. L'annexe ci-jointe donne le détail de cette dépense. D'un autre côté, la mise à exécution de la loi du 8 juin 1867, sur la péréquation de l'impôt foncier, exigera une somme d'environ 40 à 45,000 francs, pour régulariser les matrices cadastrales et les autres pièces servant à établir la répartition nouvelle, conformément aux résultats de la révision.

En conséquence, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous soumettre, d'après les ordres du Roi, le projet de loi ci-joint, ouvrant à mon Département un crédit de 330,000 francs, et je vous prie d'en faire l'objet de vos plus prochaînes délibérations:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROLDES BELGES,

A tous presents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, aux Chambres législatives, le projet de loi dont la teneur suit:

ARTICLE UNIQUE.

Un crédit de trois cent trente mille francs (550,000 francs) est ouvert au Département des Finances, pour pourvoir aux dernières dépenses d'exécution de la révision des évaluations cadastrales; ce crédit formera l'article 58, chapitre VII, du Budget de ce Département, pour l'exercice 4867.

Donné à Bruxelles, le 19 décembre 1867.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI ;

Le Ministre des Finances, FRÈRE-ORBAN.

ANNEXE.

NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT de la dépense.	SOMMES payées.	RESTE 4 Liquiden.
Receveurs de l'enregistrement. Pormation des extraits de baux et d'actes de vente : 235,354 extraits à 0f.25	58,888 50	58,888 50	n
Inspecteurs (Frais de surveillance	41,750 ^	41,450 •	300 •
du cadastre. Frais de bureau	33,237 50	29,137 50	4,100 0
Traitement,	571,455 55	530,780 62	40,674 93
Ventilation. 216,384 baux à 01,20 fr. 43,276 80			
Contrôleurs / (997,462 parcelles à 0'.10 99,746 90			
69,971 baux à 0f.20 fr. 13,994 20			
170,060 parcelles à 0f.10 17,006 • Expertise			i !
69,971 baux à 0f.20 fr. 13,994 20 170,060 parcelles à 0f.10 17,606 • 804,582 — expertisées à 0f.10 . 80,458 20 146,084 — a 0f.05. 7,504 20			
(146,084 — — a 0'.05. 7,504 20			
	270,785 60	221,237 67	49,547 93
Experts { 1,096 journées à 15 francs			
(20,917 § — a 12 francs	563,450 »	252,915 25	110 226 72
(2640 i journées à 6 france fr. 15843 a	000,430 #	232,019 23	110,556 75
Ventilation. \ 12.593 - 33 - 37.170 -			
Indicateurs $\begin{cases} Ventilation. & 2,640\frac{1}{2} \text{ journées à 6 francs . fr. } 15,845 & \\ 12,395 &$			
Experise . }			-
	141,177 .	137,200 50	3,076 50
Formation des tableaux indicatifs: 994,454 parcelles à 0'.02	19,889 08	19,889 08	•
- des matrices cadastrales : 1,015,572 parcelles à 0f.02	20,271 44	17,395 85	2,875 61
des bulletins aux propriétaires : 965,559 parcelles à 0f.02	19,226 78	19,226 78	"
Distribution des bulletins : 675,845 bulletins à 0'.02	13,516 90	15	13,516 90
Géomètres temporaires : 3,227 journées à 10 francs fr. 32,270 •			
— du cadastre : 4,256 — à 10 — 42,560 •			
	74,630	26,140 -	48,490 »
Indemnités pour travail extraordinaire aux contrôleurs et aux géomètres	7,6 2 3 *	1,598 »	6,025 *
Frais de route et de séjour de divers fonctionnaires	8,558 30	7,855 60	702 70
Fourniture de papier	55,456 12	27,375 55	8,080 57
- d'impressions	8,936 14	8,909 60	26 54
TOTAL fr.	1,688,851 91	1,599,998 48	288,853 43
Travaux de régularisation des pièces cadastrales			43,146 57
TOTAL			330,000 ·